

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 08 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 11 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Messenger franco-américain* expose en ces termes la nature et l'étendue des réclamations faites à l'Angleterre par les États-Unis:

« Le département d'Etat vient de décider que les réclamations des citoyens américains qui ont été victimes des déprédations de l'Alabama, de la Florida, de la Shenandoah et autres, seraient présentées sans délai au gouvernement de la reine Victoria. Les demandes d'indemnités de personnes qui ont souffert par suite des incursions rebelles sur la frontière septentrionale des États-Unis, seront également envoyées à Londres.

« M. Seward est d'avis que l'Angleterre est responsable des actes de corsaires armés dans ses ports, ainsi que de ceux des maraudeurs sécessionnistes réfugiés au Canada. On sait que des réclamations ont déjà été présentées à ce sujet au cabinet de Saint-James, et que celui-ci n'y a pas fait droit. Le gouvernement américain est fermement décidé aujourd'hui à obtenir justice. »

Toute la presse anglaise discute de son mieux ces demandes d'indemnité.

Le *Débat* de Vienne rend compte d'un discours remarquable prononcé à Clausenbourg par le baron Louis Jozsika, chef du parti conservateur dans les précédentes Diètes de Transylvanie. L'orateur stigmatise vivement la centralisation et la bureaucratie « qui poussent les peuples sous le joug de la force et cachent sous le masque de la liberté le degré le plus extrême de l'oppression. »

Cette question de la décentralisation, déjà agitée en France, ne se pose pas seulement en Autriche, mais encore en Suisse, en Belgique, en Angleterre, en Italie, en Russie même, ou pour mieux dire partout. Ce n'est pas une question seulement nationale, mais universelle.

On écrit de Madrid que le mouvement électoral a été paralysé à cause de l'épidémie, et que plus de 60,000 personnes ont quitté la capitale de l'Espagne.

Le comte de Sartiges, ambassadeur de France, a été reçu samedi matin, au Vatican, en audience particulière par le Pape.

S'il faut en croire la *Correspondance générale italienne*, il aurait, dès son arrivée, fait savoir au gouvernement pontifical que le mouvement de retraite des troupes françaises serait plus considérable qu'on ne le supposait. Deux régiments et un escadron de hussards quitteront la frontière qui s'étend de Frosinone à Terracine, et jusqu'à leur prochain départ se concentreront à Civita-Vecchia, Palo, Borneti et Viterbe.

Des dépêches de Toulon nous annoncent en même temps que les frégates *Eldorado*, *Gomer*, *Mogador* et *Labrador* seront réunies à Civita-Vecchia le 1^{er} novembre, et doivent ramener en France 5,700 hommes d'infanterie et de cavalerie. La corvette *l'Éclair*, qui partira de Toulon le 25 octobre, ira en station à Civita-Vecchia pendant le départ de nos troupes de Rome.

On assure que Mgr Franchi, après avoir sé-

ourné à Vienne, à Munich, à Berlin et à Cologne, se rendra en Russie avec une mission relative aux affaires religieuses.

M. Drouyn de Lhuys, nous dit-on, doit adresser à nos représentants à Rome et à Florence, une dépêche relative aux faits qu'a signalés le *Journal de Rome*, en répondant à la *France* et au *Pays*, dans un article dont le télégraphe nous a transmis le résumé.

Cette dépêche a pour but de demander des renseignements précis sur les faits dont il s'agit, et de transmettre, pour le cas où ils seraient exacts, des instructions particulières à nos deux ambassadeurs.

L'Unita italiana du 12 octobre annonce que son numéro de la veille a été saisi par ordre du procureur du roi, sans qu'elle en connaisse le motif. La première page du numéro du 12 est presque entièrement en blanc, et le journal se borne à dire ceci sous forme d'avis aux abonnés:

Des élections.

« Ici était un article qui, prouvant trop » clairement toute la logique et toute la raison » de notre opinion sur l'inutilité de la présente épreuve électorale, a été, au nom de » la liberté du royaume, saisi par le ministère public. Nos abonnés voudront bien » excuser la deuxième édition incomplète que » nous leur adressons. »

La *France* dit que Constantinople sera le siège de la conférence sanitaire proposée par le gouvernement français pour prendre des mesures contre l'invasion du choléra asiatique en Europe.

Bruxelles, le 14 octobre. — Le roi est venu hier à Bruxelles pour recevoir le roi et la reine de Portugal. Sa Majesté est repartie pour le château de Lacken.

Le soir, un grand dîner a réuni, au palais de Bruxelles, le duc et la duchesse de Brabant, le roi et la reine de Portugal avec les personnages de leur suite, les ministres de l'intérieur, des travaux publics et des affaires étrangères.

Le bruit courait à New-York que le steamer *Erin City* et *of Boston* emportaient en Europe un million de dollars en obligations des Fenians et des proclamations fenianistes.

Les dépêches des États-Unis contiennent quelques détails sur les droits accordés ou refusés aux nègres, selon les divers États, et sur la dette publique qui, au 30 septembre, s'élevait à 2,747 millions de dollars. L'ex-président du Sud, M. Jefferson Davis, a été transporté à la forteresse Monroe. Les dames de la Nouvelle-Orléans, comme celles du Mississippi, signent une pétition en sa faveur.

Au Mexique, les impérialistes ont complètement battu Mendès, près de Tampico, et ont occupé Tuba, Ciudad et Victoria.

Nous empruntons les extraits suivants à une correspondance adressée de Paris, le 12 octobre, au *Phare de la Loire*:

Le bilan de la Banque de France publié aujourd'hui constate une diminution d'un peu

FEUILLETON.

10

UN PHILOSOPHE

(1789-1794).

(Suite.)

Des scènes de ce genre n'étaient point rares à l'époque. Là où manquaient les acteurs un peu intelligents, la direction du mouvement tombait d'abord aux mains d'histrions de bas étage qui voulaient jouer la pièce sans savoir leur rôle. Spectacle digne de la dernière pitié, s'il n'eût eu son côté terrible: presque partout le grotesque précédait l'affreux. Personne n'en riait. Les meneurs laissaient faire, sachant bien qu'en agitant les masses ignorantes, on préparait leur œuvre; et les opposants cachaient le dégoût, l'indignation et la terreur que leur inspiraient ces immondes comédies. La Révolution produisait successivement des farceurs et des monstres.

Cependant, très-contrarié de l'issue misérable d'une séance à laquelle il avait attaché beaucoup de prix, Gabory chercha, les jours suivants, à monter une nouvelle affaire. Il attisait soigneusement, à cet

effet, la haine de Choleau et de ses adhérents contre Leguilleux et consorts. Toute réflexion faite, l'animosité de ces deux hommes l'un contre l'autre lui paraissait bonne à exploiter; les amener à vider leur querelle au club serait un moyen de donner à celui-ci l'intérêt qu'il n'avait jamais eu jusque-là. Malheureusement, Choleau, terrible contre les absents, les faibles, les gens sans résistance, tremblait devant Leguilleux; en vain, Gabory lui remontrait que les habitués du club sur lesquels on pouvait compter, étaient beaucoup plus nombreux que les réactionnaires qui oseraient se montrer; qu'on prendrait des mesures pour empêcher le retour d'un nouvel échec; qu'un acte de vigueur, etc., toutes ces belles raisons n'étaient point goûtées. Choleau faisait la sourde oreille, et Gabory, malgré toute son éloquence, courait le risque d'échouer dans son entreprise, lorsqu'un incident imprévu vint occuper les esprits à Craon, et attira l'attention de l'avocat lui-même.

Ce n'était ni au club, ni dans la ville, mais au dehors, que devaient commencer les grands événements.

Entre la terre de Chazé et le château de la Forêt, au fond d'une large vallée, aujourd'hui en cul-

ture, se trouvait un étang possédé par M. de Méral et appelé l'étang des *Rouches*. Les rouches sont des roseaux à feuilles larges, hauts de cinq à six pieds, d'une végétation puissante, qui envahissent rapidement une grande surface de terrain lorsqu'on n'a pas soin d'arrêter leur marche en les arrachant. Comme son nom l'indique, l'étang des Rouches était en partie couvert de ces roseaux qui, en hiver et au printemps, se peuplaient de canards sauvages, sarcelles, plongeons et autres oiseaux d'eau. M. d'Assilly, grand chasseur en son temps, avait pris à bail l'étang des Rouches, non qu'il eût besoin d'un titre régulier pour chasser tout à son aise sur les dépendances de Chazé, mais parce que, usant de son droit de fermier, il pouvait favoriser la multiplication des roseaux et agrandir ainsi l'asile du gibier sans nuire à personne: pour lui, peu lui importait que le poisson fût resserré dans de plus étroites limites; il aimait la chasse et non la pêche.

Lorsque, à la suite de la radiation de son nom sur la liste des électeurs de l'ordre de la noblesse, M. de Méral cessa toute relation avec M. d'Assilly, celui-ci demeura néanmoins fermier de l'étang; il espérait toujours que l'amitié rompue sans motifs se renouvellerait à la première explication. Mais, trois ans

plus tard, en apprenant que son voisin, devenu maire de Craon, avait, en cette qualité, dirigé des poursuites criminelles contre deux prêtres aimés et vénérés à la Forêt, le vieux gentilhomme saisi d'indignation renia solennellement son ancien ami, et lui écrivit, en lui envoyant le prix de ferme, « qu'il pouvait désormais disposer de l'étang à son gré, attendu que le vicomte d'Assilly, désolé d'avoir perdu son ami M. de Méral, ne voulait avoir aucun rapport avec le citoyen Trottier. »

M. de Méral reçut le message avec sa froideur accoutumée, donna quittance et ne répondit pas. Informé peu après que M. d'Assilly n'avait point voulu pêcher l'étang avant de le rendre, afin de mieux marquer sa réprobation, il ne s'en mit pas davantage en peine. « Fort bien, dit-il, le poisson ne m'appartient pas, mais, puisqu'il est délaissé, les indigents de la ville en profiteront. »

Le soir même, on annonça au son du tambour que « tous les habitants de la commune de Craon qui vivaient d'aumônes ou de salaires quotidiens étaient autorisés à se rendre le lundi suivant à l'étang des Rouches pour prendre part à la pêche et ensuite à une distribution gratuite du poisson. »

On entrait en hiver, les temps étaient rudes, le

plus de trente-trois millions dans l'encaisse métallique. Ce résultat n'a rien d'alarmant en présence de la crise qui s'est produite si subitement à Londres, et de la différence de 2 % qui existe entre le taux d'escompte des deux Banques.

Il ne faudrait pas pourtant, comme je vous l'ai dit, que nos voisins élevassent encore le prix de l'argent, car dans la disposition où se trouvent les esprits, il pourrait en résulter une panique qui amènerait des retraits de numéraire beaucoup plus importants. L'argent n'est pas précisément très-rare à Londres, mais il fait le difficile, et le meilleur papier ne peut être escompté qu'à 7 et 8 %.

La tenue des deux Bourses est un peu meilleure depuis mardi, sans être toutefois bien ferme. Beaucoup de spéculateurs paraissent craindre que la politique ne vienne bientôt fournir un nouvel aliment à la baisse; mais il ne faut pas oublier qu'on change vite d'opinion à la Bourse et qu'on va toujours d'un extrême à l'autre, optimiste aujourd'hui, pessimiste demain.

Pour le moment, on s'inquiète des réclamations adressées à l'Angleterre par les Etats-Unis, au sujet des dégâts occasionnés par les corsaires sudistes. C'est une question grave, sans aucun doute, mais je suis bien convaincu qu'elle n'aura aucune conséquence fâcheuse, parce que l'Angleterre cédera plutôt que d'avoir la guerre avec une puissance qui ruinerait son commerce sur tous les points du globe.

Voyez déjà ce qui s'est passé. L'Angleterre commence par répondre négativement aux demandes des Etats-Unis; mais, ceux-ci insistant avec une certaine fermeté, lord Lyons informe M. Adams que l'Angleterre consentira à la nomination d'une commission à laquelle seraient renvoyées toutes les réclamations provenant de la guerre.

Est-ce que cette concession n'est pas très-significative? Est-ce qu'elle n'en fait pas prévoir d'autres, plus grandes encore?

Pourquoi nommer une commission si l'Angleterre est bien résolue à n'accorder aucune satisfaction, aucune indemnité aux citoyens fédéraux qui ont eu à souffrir de la rencontre des corsaires sudistes?...

Vous verrez que l'Angleterre parlera.

Les frères Davenport ont fait relache samedi pour cause d'indisposition, et depuis lors, les portes de la salle Hertz ne se sont pas rouvertes. Les frères Davenport, indisposés, malades comme vous et moi, ayant la cholérine peut-être... ah! voilà qui détruit mes dernières illusions sur la puissance des esprits; car enfin qu'est-ce qu'il peut y avoir de plus facile pour eux que de maintenir en bonne santé les deux champions qui se sont voués corps et âme (le corps surtout) à la défense et au triomphe de leur cause?

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'Empereur, avant son départ pour Compiègne, passera, dans la plaine de Lonchamps, une grande revue de toutes les troupes de l'armée de Paris, de la garde impériale et des gardes nationales du département de la Seine. Cette revue sera donnée en l'honneur du roi et de la reine de Portugal.

— Deux décrets, publiés par le *Moniteur*, convoquent, pour les 4 et 5 novembre prochain, les électeurs de la 1^{re} et ceux de la 2^e circonscription du département des Basses-Pyrénées, à l'effet d'élire deux députés, en remplacement de M. O'Quin, nommé receveur général, et de M. Larrabure, démissionnaire.

— La circulaire de M. Duruy, publiée par le *Moniteur*, dans laquelle le ministre insiste pour une admission aussi large que possible des enfants pauvres dans les écoles primaires, est l'objet du plus sympathique accueil. Elle intéresse surtout les campagnes, car dans la plupart des villes l'enseignement primaire est de fait et complètement gratuit.

— On dit qu'au dernier conseil des ministres tenu à Saint-Cloud, l'Empereur s'est fait remettre un rapport détaillé sur l'état sanitaire de Paris. Ce rapport, basé sur des chiffres et obligatoirement véridique, établit que le choléra, durant les quelques jours qu'il s'est manifesté dans la capitale, n'y a fait qu'un très-petit nombre de victimes.

A cette occasion, MM. Drouyn de Lhuys et Béhic ont fait connaître que plusieurs des grands Etats d'Europe avaient envoyé leur adhésion au projet de surveillance des ports orientaux d'où le typhus s'est périodiquement dirigé vers nos contrées. On ne doute pas de l'assentiment des autres puissances. Les mesures sanitaires seront prises immédiatement en Syrie, avec le concours de la Porte ottomane.

— L'état sanitaire dans toutes les contrées du Midi de la France tend à rentrer dans son état normal; encore quelques jours, et nous n'aurons plus, il faut l'espérer, à reproduire les chiffres funèbres des villes du littoral.

— Le maire de la ville de Toulon prévient le public qu'en vertu d'une décision de la Commission supérieure instituée pour la distribution des secours provenant des souscriptions, tous les objets de la première nécessité (litière, habillements), engagés au Mont-de-Piété depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 9 octobre, peuvent en être retirés gratuitement.

— Il n'est bruit que des nouvelles obligations que le Crédit foncier va émettre pour en affecter le produit aux emprunts que les communes sont autorisées à contracter. On parle de 300 millions. Ce serait un bienfait pour l'agriculture.

— Les étudiants de Paris qui se préparent à aller assister au Congrès international de Liège déclarent qu'il n'y sera traité aucune question politique.

— Les catholiques belges viennent de décider qu'un troisième congrès catholique serait tenu à Malines dans le cours du mois d'août 1866.

— Ces jours derniers, Garibaldi a fait vendre deux de ses chevaux sur le marché de Gènes. Le roi Victor-Emmanuel, ayant appris le fait, a donné ordre d'acheter les deux animaux, qui ont été payés 3,000 fr. chacun, pour les offrir au général. Mais Garibaldi a refusé de les prendre. On jase beaucoup, à Florence et à Gènes, sur cet incident.

— Le *Journal du Loiret* nous annonce une découverte très-importante qu'il revendique pour M. Caminade, propriétaire à Orléans, rue d'Illiers, 110.

Il s'agirait de l'emploi de la racine de luzerne pour les pâtes à papier, les tissages et les cordages. M. Caminade a pris des brevets pour la France et l'étranger.

M. Rabourdin, qui a étudié la question, donne les conseils suivants: « Le mois de décembre est l'époque la plus favorable pour l'extraction des racines de luzerne, la terre, alors humide, permettant à ces racines de sortir dans toute leur longueur. On donne à la fin de janvier un fort coup de herse *Bataille*, et tout ce qui restait de racines se trouve à nu sur le guéret. Après un nettoyage, on livre à la papeterie. Dans les terres médiocres, le revenu est de 100 fr., et de 150 fr. dans les bonnes terres.

— Un individu, fuyant l'épidémie, était allé se réfugier dans une métairie isolée, située dans l'arrondissement de Toulon; il y avait été parfaitement accueilli par tout le monde, excepté par le chien de garde, qui, après l'avoir longtemps flairé, avait démenagé pour aller se loger chez un voisin. La nuit suivante, cet homme est mort du choléra, et le chien n'est rentré chez ses maîtres qu'après la levée du cadavre.

Ce fait singulier est constaté par de nombreux témoins, dont la véracité ne peut faire doute.

— Nous avons annoncé qu'on avait reçu des nouvelles du capitaine Hall, le courageux voyageur qui a entrepris de trouver les traces de l'expédition de sir John Franklin dans les régions arctiques. Le capitaine Chapel a reçu de M. Hall une lettre pleine du plus grand intérêt, écrite en date du 10 décembre 1864, à Igloo, par 64° 46' de latitude N. et 87° 20' de longitude O.

Pour faire comprendre l'intérêt de cette lettre, rappelons d'abord que sir John Franklin était parti d'Angleterre pour sa dernière expédition en mai 1845, et que depuis le 26 juillet suivant, jour où il rencontra un balei-

nier dans la baie de Baffin, il n'a pas été vu par aucun homme blanc. Le docteur Kane, des Etats-Unis, a fait deux voyages aux régions arctiques, sous les auspices de M. Henry Grinnell, sans rien apprendre sur le sort de Franklin; mais il eut la satisfaction de découvrir la mer Polaire libre de glace.

Plus tard, le docteur Rae s'est assuré qu'une cinquantaine d'hommes, ayant évidemment fait partie de l'expédition de Franklin, étaient morts à une petite distance du nord-ouest de la rivière Great Fish. Plus tard, le capitaine Meclintock trouva dans l'île de King William, un papier sur lequel était écrite une note signée par les capitaines Fitzjames et Crozier, compagnons de Franklin, en date du 25 avril 1848, et qui annonçait que Franklin était mort le 11 juin 1847. Voici maintenant un résumé de la dernière lettre du capitaine Hall.

Le voyageur se félicite de ses rapports avec les Esquimaux de Winter-Island et d'Syloolik, qui lui ont donné des renseignements précieux sur les expéditions de Parry et de Franklin. « Ce que j'ai découvert de plus important, dit-il, c'est le fait qu'il peut y avoir encore trois survivants de l'expédition de sir John Franklin, et que l'un d'eux est Crozier, celui-là même qui prit le commandement après la mort de Franklin. » Crozier et trois de ses hommes furent rencontrés par un Esquimaux près de Neitchille, dans la Boothia Félix.

Crozier, réduit à l'état de squelette, était près de mourir de faim; mais ses compagnons étaient gras. Ils s'étaient maintenus dans cet état en mangeant la chair de leurs compagnons morts, tandis que Crozier avait toujours refusé de participer à cette horrible nourriture. Le bon Esquimaux prit soin des quatre Anglais. Il ramena Crozier à la vie en lui faisant manger du phoque en très-petites quantités à la fois.

Il garda ces voyageurs sous sa protection excepté l'un d'eux, qui mourut, pendant tout un hiver. Au printemps, il les conduisit à Neitchille, où ils vécurent avec les Innuits, qui les traitaient fort bien. Enfin Crozier, avec ses deux compagnons et un Innuït, partit en se dirigeant vers le Sud. Depuis, les Innuits n'en ont pas entendu parler; mais ils persistent à croire qu'il vit encore, ainsi que ses deux compagnons. Le capitaine Hall promet beaucoup d'autres renseignements sur l'expédition de Franklin et sur celles qui l'ont précédée.

Chronique Locale.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice S. A. le Prince Impérial, accompagnés d'une suite nombreuse, sont passés jeudi matin à la gare de Saint-Pierre-des-Corps.

travail manquait partout : cette nouvelle fut accueillie avec joie par les pauvres, les journaliers et les gens désœuvrés, qui, pour la circonstance, se rangèrent en grand nombre dans la catégorie des indigents.

En conséquence, le lundi matin, environ deux cents personnes de tout âge et de tout métier prirent la route de l'étang, situé à deux lieues de Craon, et, chemin faisant, se répandirent dans la campagne, non sans y commettre quelques dégâts. On pouvait s'y attendre : jamais il ne règne une harmonie parfaite entre les paysans et les artisans des petites villes; leurs idées et leurs habitudes diffèrent, ils ont des intérêts opposés et de fréquentes occasions de les débattre avec aigreur; les uns veulent vendre cher la moindre denrée, les autres veulent acheter bon marché; il n'y a de mal à cela de part ni d'autre, néanmoins là-dessus on se querelle; puis l'artisan se rattrape par la rapine, et le fermier défend ses fruits à coups de gaule. Cette disposition naturelle à l'animosité se trouvait singulièrement augmentée dans l'Ouest de la France, en 1792, par la diversité des opinions. Le peuple des villes, soumis à l'influence quotidienne de beaux prédicateurs qui promettaient l'âge d'or, avait acclamé la répu-

blique. Le peuple des campagnes, attaché aux usages anciens, royalistes et religieux, éprouvait pour un gouvernement nouveau, persécuteur et violent, une défiance qui touchait à la haine. Ce dernier sentiment couvrait dans tous les cœurs à plusieurs lieues à la ronde autour de Craon, lorsque M. de Méral eut la malencontreuse idée d'appeler les indigents de la ville à la pêche de son étang.

La pêche devait durer trois jours, parce que l'étang des Rouches se composait de trois bassins différents : d'abord le *grand étang*; plus haut, le *parc au frai*; plus haut encore, la *Source*. Ces deux derniers devaient être vidés préalablement; ils ne contenaient guère que du menu poisson destiné à repeupler le bassin principal. Retenu à Craon par les devoirs de sa charge, M. de Méral s'était réservé de venir seulement le dernier jour pour présider à la distribution du poisson. En attendant, il avait confié la direction des travaux à l'un de ses gardes-chasse.

Cet homme était sans autorité sur la foule; aussi, dès le soir du premier jour, dans toutes les fermes qui bordaient la route et l'étang, on maudissait déjà les *patauds* de Craon, auteurs, disait-on, de toutes sortes de méfaits. En réalité, les maraudeurs s'étaient

contentés de voler des fruits et quelques poules, de briser des clôtures et de traverser les champs ensemencés; mais, dans l'état des esprits, il n'en fallait pas plus pour que l'on criât au brigandage. Par manière de représailles, les paysans refusèrent de délivrer aucune denrée aux gens de Craon, qui, comptant sur la sérénité du temps, quoique la saison fût avancée, avaient résolu de coucher à la belle étoile sur les bords de l'étang, et d'acheter des vivres dans le voisinage. Ce refus ne fit qu'augmenter le mal : on fourragea de plus belle, et, lorsque M. de Méral arriva sur les lieux, le matin du troisième jour, une collision pouvait survenir d'un instant à l'autre entre les Craonnais et les paysans des environs. Heureusement l'apparition du maire rétablit l'ordre; la foule accourut vers la chaussée, toutes les pensées se tournèrent du côté de la pêche.

C'était un spectacle en grand renom dans le pays que la levée des bondes de l'étang des Bouches dont le grand bassin, profond de six à huit pieds en moyenne, occupait une superficie de cent vingt arpents. Pour faire écouler l'eau contenue dans cet immense espace, on avait pratiqué plusieurs écluses dans la chaussée. De là, l'eau se répandait sur une

prairie qui descendait en pente douce jusqu'à une petite rivière distante de cinq ou six cents pas. Au moment où on lâchait les bondes, des torrents jaillissaient de la base de la chaussée avec une incroyable furie, et couvraient en un instant la prairie tout entière, qui ressemblait alors à un fleuve impétueux. Malheur à l'imprudent qui se fût attardé sur le passage des eaux! il eût été entraîné irrésistiblement dans la rivière.

Les deux premiers jours de la pêche furent consacrés en grande partie aux préparatifs nécessaires pour l'opération terminale; on avait nettoyé les conduits, fauché les joncs, et disposé en travers de la prairie un filet maintenu par des pieux solidement enfoncés en terre, afin d'arrêter le poisson qui dériverait ainsi à sec sur le gazon lorsque l'eau se serait écoulée; tout était prêt.

M. de Méral avait amené sa fille; il voulut la placer au milieu de la chaussée près de la grande écluse par où s'échappait le principal torrent. C'est de là qu'elle devait, en agitant son mouchoir, donner le signal de la levée des bondes. Mais Charlotte refusa ces honneurs, et resta sur un tertre éloigné de la foule. Puis, au bout de quelque temps, elle descendit, gagna les bords de l'étang et les remonta

» Le train impérial qui, à son passage à Poitiers, était en retard de vingt minutes, a regagné ce retard dans le trajet entre Poitiers et Tours, et il arrivait à la bifurcation à l'heure fixée par l'itinéraire, c'est-à-dire à 7 heures 55 minutes.

» LL. MM. et les personnes qui étaient dans le train avec Elles sont immédiatement descendues au buffet, où elles ont déjeuné. Elles sont remontées en voiture à 8 heures 25 minutes, c'est-à-dire après un arrêt d'une demi-heure. Elles ont dû arriver au château de Saint-Cloud à une heure 15 minutes de l'après-midi.

» LL. MM. et le Prince Impérial paraissent jouir d'une excellente santé. Le jeune Prince, qui a neuf ans et demi, est grand pour son âge, sa physionomie est pleine d'intelligence et de douceur. Il ressemble beaucoup à l'Impératrice. »

Les travaux du chemin de fer de Nantes à Napoléon-Vendée ont été poussés avec assez d'activité pour que la Compagnie espère livrer cette voie l'année prochaine, avant le mois de septembre.

Les épreuves définitives des ponts sur la Loire seront terminées vers la fin du mois courant.

On nous assure que les stations de la ligne seront mises en adjudication le 27 de ce mois. Et de Napoléon à Niort, où en sont ces travaux ?

On lit dans l'Intérêt public :

Lundi dernier, vers six heures du soir, la femme Brebion, marchande de fruits au bourg de Saint-Léger, près Cholet, crut entendre quelqu'un s'agiter dans sa charrette qu'elle avait laissée devant son habitation. Elle sortit pour s'en assurer, et fut aussitôt assaillie par un chien appartenant au sieur Masson ; cet animal furieux la mordit gravement aux deux cuisses et au bras droit. Aux cris de la blessée, la femme Bory accourut pour lui porter secours ; mais le chien s'élança sur cette dernière, et la mordit à un bras et à un doigt.

Le dangereux quadrupède fut abattu le lendemain, et conduit à l'usine de M. Beraud, où MM. Gras et Charles, vétérinaires, ont procédé à son autopsie ; il a été reconnu qu'il portait dans l'œsophage et dans le larynx tous les symptômes de l'hydrophobie.

Plusieurs chiens, qui avaient été mordus, ont été abattus immédiatement par les soins de la police.

Une nouvelle arrestation vient d'être opérée dans l'affaire de la *Fœderis-Arca*. Il ne reste plus hors de la main de la justice que deux des coupables, dont le nommé Daoulas, qui a disparu récemment du navire *Cuinchas*, soit qu'il ait devancé par le suicide l'arrêt de la cour d'assises, soit que la faiblesse d'un capitaine oublieux de ses devoirs lui ait permis d'échapper à la peine qu'il a méritée.

du côté des bassins supérieurs.

Plus on s'éloignait du grand étang, plus la forêt de roseaux qui couvrait les deux autres devenait épaisse. Pour qu'on pût approcher le gibier sans être vu, M. d'Assilly avait fait tracer, au milieu des roseaux, un sentier tortueux qui aboutissait à une cabane de feuillage dans laquelle se plaçaient les chasseurs. De là ils avaient vue sur une nappé d'eau formant un petit lac intérieur entouré de verdure. L'entrée du sentier était cachée par un saule très-touffu et dont les branches descendaient jusqu'à terre. Charlotte, pensant qu'aucun de ceux qui assistaient à la pêche, ne connaissait l'existence de ce sentier, s'y aventura sans crainte. Arrivée à la cabane, elle y entra, s'assit sur une espèce de banc construit avec des joncs et prêta l'oreille aux légers bruits que faisaient dans le fourré les oiseaux chassés de toutes les autres parties de l'étang par le tintamarre des jours précédents. « Heureux oiseaux ! se dit-elle, ils trouvent ici un refuge. Ah ! que ne puis-je me cacher comme eux ! » Pauvre jeune fille ! c'était là l'écho trop vrai de sa pensée habituelle. Son âme, toujours maîtresse, pouvait bien dominer à l'extérieur ses sentiments ; mais ils vivaient au dedans d'elle et y donnaient de leur présence un

L'affaire sera certainement jugée à la session de décembre prochain qui aura pour président M. le conseiller Baudouin.

M. le procureur général de Rennes viendra en personne soutenir l'accusation.

Plusieurs notabilités politiques se rendent à Nantes, soit de Paris, soit des départements, pour assister au service en l'honneur du général de Lamoricière ; on cite MM. Berryer, de Rémusat, Changarnier, Lasteyrie, Duvergier de Hauranne, etc.

Voici la lettre de Monseigneur l'évêque de Nantes au clergé de son diocèse pour annoncer le service funèbre du général de Lamoricière.

Nantes, le 13 octobre 1865.

MESSIEURS,

Nous avons rendu au général de Lamoricière, au jour de ses obsèques, les plus grands honneurs funèbres qui ont été en notre pouvoir dans ce premier instant. Mais ce n'est pas assez. Nous voulons, le 17 octobre prochain, célébrer un service solennel dans notre église cathédrale, au sein de cette ville qui lui a donné naissance. Monseigneur l'évêque d'Orléans y prononcera l'oraison funèbre.

Notre intention est, avant tout, de réunir nos prières les plus ferventes pour le repos de cette âme d'élite. Mais nous voulons aussi, au nom de la religion, honorer la mémoire du plus généreux défenseur du Saint-Siège. Nous voulons, en entourant d'honneurs exceptionnels cet illustre vaincu, protester au nom d'une sainte faiblesse contre les brutalités de la force, au nom du droit le plus éclatant et le plus auguste contre une oppression tyrannique. Vous le savez, messieurs, presque à tous les siècles de l'Eglise, nous retrouvons dans des contrées diverses ce spectacle de la faiblesse opprimée d'abord, mais à la longue victorieuse par ses douleurs même et par sa patience. Quand nous honorons les ossements de nos martyrs placés sur nos autels ou sous la pierre du Sacrifice, que faisons-nous, sinon célébrer la gloire d'illustres vaincus ? ils sont là ; ils reçoivent l'hommage du monde. Leur mort a fait triompher la céleste doctrine dans une ville, dans une province, dans un empire. Nous enveloppons leurs saintes dépouilles dans l'or et dans la soie, et nous les gardons comme notre plus riche trésor. Mais leurs persécuteurs, où sont-ils ? Qui prend souci de leurs ossements ou de leur mémoire ?

Ainsi en sera-t-il encore aujourd'hui. Quels que soient le prestige du succès et la faiblesse apparente du Saint-Siège poursuivi par tant d'outrages, il sortira du fond de la conscience du genre humain un cri puissant qui étouffera tôt ou tard les clameurs victorieuses de l'injuste et de l'impie. En rendant, mardi, nos

constant et douloureux témoignage. Pleine de respect pour son père, le sachant meilleur que ses principes, elle n'en souffrait pas moins de le voir associé aux hommes détestables qui tenaient le pays sous le joug de la terreur. A l'abri, pour un temps du moins, des dangers communs, elle regrettait de devoir sa sécurité au renom que M. de Méral s'était acquis parmi les révolutionnaires. A la vérité, le sang n'avait pas encore coulé à Craon ; mais serait-il toujours possible à un homme, qui, sur le terrain de la théorie, allait aux extrêmes, de se maintenir pur de tout excès dans la pratique ? Ce qui venait d'arriver relativement aux deux prêtres signalés par le Directoire du département, et recherchés par M. de Méral avec un si déplorable scrupule pour la légalité, ne répondait que trop clairement à cette question. Charlotte frémissait en songeant à ce qui pouvait, à ce qui devait arriver dès que se représenterait une circonstance semblable. Puis, les regrets venant se mêler aux craintes que lui inspirait l'avenir, elle faisait de tristes retours sur le passé. Que de liens déjà brisés pour elle ! Plus d'amis, plus de parents, plus personne à qui ouvrir son âme ! Elle s'était soumise en silence à tous les sacrifices ; cependant il y en avait un plus poignant que les au-

tendres et affectueux hommages au grand général, nous serons à la fois, sachons-le bien, les précurseurs de cette protestation de l'avenir et les interprètes du monde catholique, qui s'incline avec nous devant cette belle mémoire et devant cette sainte cause à laquelle le guerrier chrétien a dévoué sa gloire, ses triomphes passés et sa vie.

L'Eglise sera présente à ce sacrifice par sa hiérarchie sacrée ; la France y sera par beaucoup de ses notabilités des divers ordres ; la Bretagne y sera avec la représentation de tous ses dévouements ; Nantes y sera triste et glorieuse à la fois. La nombreuse famille du général entourera son catafalque ; et sous leurs voiles de deuil nos regards attendris discernent peut-être ses jeunes filles qui demeureront à jamais les enfants chéries de l'Eglise.

Recevez, messieurs, l'assurance de mon sincère dévouement.

ALEXANDRE, évêque de Nantes.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Florence, 15 octobre. — Les provenances du port de Naples sont soumises à une quarantaine de trois jours dans tous les autres ports du royaume d'Italie.

Kiel, 15 octobre. — La *Gazette de Kiel* annonce que le duc d'Augustenbourg est allé hier rendre visite au duc de Glücksbourg à Carlsburg. A son passage à Eckernforde, le duc a reçu une ovation. Les maisons étaient pavées. Les délégués de la municipalité et le président de la Société des Arts sont venus lui présenter leurs hommages.

Copenhague, 15 octobre. — Le *Berlingske-Fidende* annonce que le comité mixte s'est réuni hier. M. Krieger a été élu président. — Le Landthing a examiné en deuxième lecture la loi sur les indemnités de guerre. Toutes les propositions de la commission ont été adoptées, ainsi que la proposition de M. Krieger, tendant à effectuer les paiements par tiers au comptant et par deux tiers en obligations 4 0/0 sur les fonds provenant du rachat du péage du Sund.

Bucharest, 14 octobre. — Le prince Couza a été déclaré hors de danger, mais il est encore souffrant.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 14 octobre.

Texte : Revue politique. — Courrier de Paris. — Camp de Somma (Lombardie). — Biographie : M. da Silva Paranhos. — Guerre de l'Amérique du Sud. — Insurrection haïtienne. — Une Question brûlante, par Méry. — A.-B. Ardouin, ancien ministre d'Haïti à Paris. — Inauguration à Montbard de la statue de Buf-

fon ; il était un nom que ses lèvres ne prononçaient pas, mais qui retentissait sans cesse au fond de son cœur ; un souvenir qu'elle eût voulu chasser, mais que ramenait toujours une invincible tendresse. Victime des arrêts dictés par sa conscience, elle avait découragé vingt fois les efforts qu'on faisait pour reprendre en secret des relations que le devoir ne permettait plus ; cependant elle tremblait d'être à la fin trop fidèlement obéie. Jamais ces pensées ne l'avaient agitée plus douloureusement qu'en ce jour où une autre volonté que la sienne consommait une rupture qui anéantirait peut-être les espérances de bonheur qu'elle avait conçues en d'autres temps. Les mains jointes sur les genoux, balançant doucement la tête, son regard cherchait à travers les branchages desséchés de la cabane à suivre, de vallons en vallons, le sentier qui, de l'étang, aboutissait au coteau sur lequel on apercevait dans le lointain les toits de la Forêt. C'était la route qu'elle avait faite tant de fois lorsque M. de Méral vivait sur le pied de l'intimité avec M. d'Assilly ; elle la refaisait en imagination, s'arrêtait encore aux lieux que des rencontres charmantes avaient pour toujours gravés dans sa mémoire, puis un soupir s'échappait de sa poitrine. (La suite au prochain numéro.)

fon. — La fête des Cadets à Genève. — Un Mobilier des XVII^e et XVIII^e siècles (3^e et dernier article). — Causerie sur l'Agriculture. — Contes imités de l'Allemand : *l'Amulette*. — A travers le midi de la France. — Chronique musicale. — Causerie dramatique. — Lancement au Havre d'un canot de sauvetage. — Nouvelle entrée du palais Barberini à Rome.

Gravures : Le Prince héréditaire d'Italie au camp de Somma. — Quartier-général du Prince héréditaire. — M. Silva Paranhos, portrait. — Combat de Sam-Borja (Amérique du Sud) ; combat d'Estancia d'Assumpcam. — Portraits de M. Saint-Amand, — Dasquemy, — Ardouin. — Insurrection haïtienne : Campement d'insurgés au cap ; Pont de la corvette haïtienne, Le 22 décembre. — Statue de Buffon, inaugurée à Montbard, le 8 octobre. — Fête des Cadets du canton de Genève. — A travers le Midi : Vienne, Valence, Orange, mont Ventoux, Ermitage Saint-Honorat, Avignon, etc. (10 gravures). — Lancement d'un bateau de sauvetage. — Nouvelle entrée du palais Barberini, à Rome. — Rébus.

La santé parfaite produite par la Revaléschiere Du Barry de Londres, est due aux nouveau sang et bon muscle rendus par ce délicieux aliment aux systèmes fatigués, malades ou épuisés.

Guérison N^o 56,935, Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861. — Monsieur, la Revaléschiere a agi sur moi merveilleusement ; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui, pendant, plusieurs années, a été nul, est revenu admirablement et la pression et le serrement de ma tête, qui, depuis quarante ans, s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire.

En effet, plus de 65,000 guérisons par cet excellent aliment prouvent que les misères, dangers et désappointements que, jusqu'ici, les malades ont éprouvés dans les drogues nauséabondes, se trouvent à présent remplacés par la certitude d'une radicale et prompt guérison moyennant la délicieuse farine de santé Revaléschiere Du Barry, de Londres, qui rend la parfaite santé des organes de digestions, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissement ; douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac, insomnies, toux, surdité, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), darts, éruptions, mélancolie, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhe, hystérie, névralgie, vice du sang, hydropisie, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil. (franco), 60 fr. Contre bon de poste. — Se vend à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste ; DAMICOURT, pharm. ; GIRAULT, pharm. ; PASQUIER, pharm. ; COMMON, rue Saint-Jean ; PERDRIAU, place de la Bilange ; GONDRAN, rue d'Orléans ; et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (353)

ETAT-CIVIL du 16 au 30 septembre 1865.

NAISSANCES. — 16, Jean-Louis-Camille Pierre, rue de Fenet ; — 18, Eugène Vacher, rue de Fenet ; — 20, Marie-Julie Pineau, rue de l'Ermitage ; — 23, Henriette Dupaty, rue du Petit-Pré ; — Françoise Ceppe, rue Notre-Dame ; — 24, Emile-Armand Fouchier, rue de la Cocasserie ; — Marie-Augustine Peigné, rue de Fenet ; — 28, Marcel Beillouin, hameau de Beaulieu ; — Camille Letourneau, rue Saint-Nicolas ; — Auguste Aubin, au Petit-Puy ; — 30, Yvonne-Augustine-Pauline Lorrain, rue d'Orléans.

MARIAGES. — 18, Jean Dolbeau, imprimeur-libraire, d'Angers, et Anna-Marie Martinet, sans profession, de Saumur ; — 19,

